

Le budget—M. R. Guay

absents de ce domaine. Il y a donc là, à mon avis, une question de prestige national qui a son importance. Je suis très heureux de voir qu'il en est question dans le discours du trône, et j'ose espérer que les sommes d'argent que nous irons chercher par les nouvelles impositions relatives aux ressources naturelles nous permettront d'établir notre marine marchande, ce qui nous permettra de transporter nos ressources naturelles, et ce par les gens de chez nous.

Une autre question touchant de près la marine marchande est celle des chantiers maritimes. Le dernier programme que l'on appelait le STAP, c'est-à-dire stimulant temporaire à l'accroissement de nouveaux emplois, a permis à nos chantiers maritimes de construire au-delà de trente navires pour le compte de propriétaires étrangers, en plus d'acquérir une précieuse expérience dans la construction de bateaux à fort tonnage, et de développer de nouvelles méthodes de construction.

Je crois que le gouvernement serait bien avisé de continuer ce programme et d'en étendre la portée aux armateurs canadiens, qui pourraient en profiter, soit pour augmenter ou moderniser leur flotte actuelle. J'ose espérer que les ministères intéressés prendront les mesures qui s'imposent pour assurer la survivance et la permanence de cette flotte. Ce programme doit prendre fin le 31 mars 1975.

Toujours en ce qui a trait aux chantiers maritimes, on sait que ma circonscription de Lévis en possède une de réputation nationale, pour ne pas dire internationale. Depuis plusieurs années, au moins quatre ministères sont à préparer une étude visant à produire un rapport sur la possibilité de doter les chantiers maritimes de Lauzon d'une cale sèche géante. Je suis impatient de savoir quand ce rapport sera déposé devant la Chambre. Relativement au cabotage, je me rends compte que plusieurs points que je relevais dans mon discours sur le budget de l'an dernier ont été réalisés, et j'en suis des plus heureux.

J'attirais aussi l'attention à ce moment-là sur le fonds de pension des employés des chemins de fer Nationaux. Des améliorations appréciables ont été apportées au régime de pension des retraités du CN, mais à mon avis on n'a pas réglé la question la plus importante, soit celle qui a trait au taux de pension que l'on verse à ceux qui prennent leur retraite. Actuellement les employés du CN se demandent pourquoi, étant des employés d'une compagnie de la Couronne, ils ne sont pas traités exactement de la même manière que ceux des autres compagnies qui tombent sous la juridiction du gouvernement fédéral.

A mon avis, leur demande est raisonnable, et je pense de plus que l'indexation au coût de la vie devrait également leur être accordée.

Un autre problème inhérent à celui de l'inflation est celui de l'agriculture, et plus précisément des agriculteurs. Il n'est nul besoin de détailler ici dans quelle situation grave se trouvent les producteurs d'œufs, de grain, de bœuf, et maintenant de sucre, car les média d'information nous en tiennent parfaitement informés.

Le gouvernement reconnaît aussi l'urgence de la situation. C'est pourquoi j'aimerais voir des mesures mises rapidement en œuvre pour contrecarrer tous les désastres vers lesquels nous courons infailliblement, si nous n'y voyons pas immédiatement. Le gouvernement devrait agir plus rapidement dans le domaine des prix des produits alimentaires, et en particulier celui du sucre.

Qu'attend le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) pour énoncer ses mesures et programmes destinés à aider les agriculteurs à produire plus de betteraves à sucre? De

plus, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) devrait conclure le plus tôt possible des ententes internationales avec les pays producteurs de cette denrée, en essayant évidemment d'obtenir de bons prix, c'est-à-dire les meilleurs.

Si l'on parle, en passant, de la Commission Plumptre, qu'on me permette de faire quelques observations. La Commission Plumptre n'a pas de pouvoirs, mais elle a un rôle d'information, ou tout au moins de chien de garde, si l'on constate ce qui s'est passé le mois dernier dans la région d'Ottawa. Nous savons que la Commission Plumptre a effectué une enquête pendant plus de cinq semaines, se promenant d'un magasin à l'autre, allant vérifier les prix, faisant de la publication sur la différence des prix. Heureusement, parce que la Commission Plumptre était là, les statistiques du mois dernier prouvent que, uniquement dans la région d'Ottawa, il n'y a pas eu d'augmentation du prix des aliments. Je me réjouis donc du travail effectué par la Commission Plumptre.

Comme je le disais au début de mon discours, je ne vais pas louer indéfiniment la Commission Plumptre, parce que je sais qu'elle n'a aucun pouvoir, mais au moins elle continue, en attendant que nous prenions d'autres mesures, à jouer le rôle de chien de garde qu'elle joue si bien présentement.

Une autre suggestion nous vient des agriculteurs mêmes. Dernièrement au Québec les agriculteurs en congrès ont demandé au gouvernement fédéral d'intervenir directement dans le problème du bœuf. Il a répondu que cette question ne relevait pas de sa juridiction, mais bien de celle des provinces. J'avoue que ceci est vrai, mais il est également vrai que ce sont les citoyens eux-mêmes qui nous ont élus à la Chambre et qu'il est de notre devoir de les aider lorsqu'ils le demandent.

Le ministre de l'Agriculture envisage-t-il, lors de la prochaine rencontre avec les ministres de l'Agriculture des provinces, de mettre au point un mécanisme d'ententes qui permettrait l'intervention spéciale du gouvernement fédéral, alors que les citoyens le réclament, et que des situations comme celles que nous avons connues et que nous connaissons présentement l'exigent? Monsieur l'Orateur, la population a besoin d'être rassurée, et j'espère sincèrement que le présent Parlement saura prendre les dispositions qui s'imposent pour assurer plus de stabilité dans notre économie.

Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour la première fois depuis les élections du 8 juillet dernier, et je désire remercier les électeurs de la circonscription de Lévis qui m'ont élu pour un cinquième mandat consécutif, et qui m'ont accordé leur confiance afin que je défende d'abord leurs intérêts, et que je contribue avec mes collègues à adopter des lois qui leur garantiront plus de justice et une vie plus heureuse. Je veux les assurer que je ferai tout en mon pouvoir afin de ne pas décevoir leur confiance.

[Traduction]

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, pour ceux d'entre nous qui se trouvent de ce côté-ci de la Chambre, c'est toujours un défi que de participer à un débat sur le budget, parce que, à mon sens, les budgets du parti libéral sont presque toujours à première vue malhonnêtes et trompeurs. Le présent budget ne fait certainement pas exception, il est non seulement malhonnête, mais, à mon sens, trompeur aussi. De plus, il se fonde sur des hypothèses très controversées en ce qui concerne les prévisions du taux de croissance de l'économie et des perspectives d'exportation de nos biens durables. Mais le plus